

Réintégration professionnelle après un passage dans l'industrie du tabac.

Armelle PIERROT, spécialisation Ressources Humaines

Directeur de mémoire : Pr. Giuliano BONOLI, Université de Lausanne
Expert : Charles VINZIO, Office Cantonal de l'Emploi Genève

Septembre 2020

Réintégration professionnelle après un passage dans l'industrie du tabac.

Armelle PIERROT

Résumé

Ce travail de Master en Management, Ressources Humaines & Carrières, s'inscrit dans un contexte industriel particulier, celui de l'industrie du tabac. Les principales caractéristiques de cet environnement sont évoquées dans la première partie de cette étude.

Elles permettent ainsi de comprendre l'origine de la problématique traitée dans ce document : **Quels sont les enjeux de la réintégration professionnelle d'un individu, après un passage dans l'industrie du tabac, à Genève ?**

Pour apporter des réponses claires à cette question complexe, une étude de la littérature a été jugée nécessaire. Il est donc proposé, dans une deuxième partie, de faire un point sur les éléments spécifiques en lien avec la recherche d'emploi et l'image de l'industrie du tabac.

Afin de compléter ce cadre théorique nous avons souhaité mener une enquête qualitative en interrogeant plusieurs recruteurs du Canton de Genève qui embauchent quotidiennement depuis plusieurs années, des profils variés, autour du bassin lémanique. Cette démarche est présentée dans la troisième partie de ce travail.

En fonction des résultats obtenus lors de l'analyse, de nouvelles perspectives sont évoquées et des recommandations sont proposées. Pour faciliter la réintégration professionnelle de ces personnes, trois approches sont suggérées en dernière partie de ce document :

- La première s'adresse aux cigarettiers et consiste à permettre la formation continue des employés dans d'autres domaines afin qu'ils puissent quitter leur entreprise sans difficulté lorsque cela est nécessaire.
- La deuxième recommande aux chercheurs d'emploi de faire preuve de réalisme quant à leurs attentes, et d'ajuster celles-ci aux prestations offertes par le marché du travail sans trop tarder.
- Enfin, nous tenterons d'esquisser quelques propositions aux autorités publiques, comme celle d'obtenir plus de transparence quant aux conditions de rémunération offertes par les entreprises, ou encore celle de permettre aux individus de bénéficier de bilans de compétences dès l'annonce de leur licenciement.

Mots clés

réintégration professionnelle, industrie du tabac, Fast-Moving Consumer Goods, salaire de réserve, recrutement, Fringe Benefits, théorie des signaux